

Agriculture : un quart des produits importés ne respecteraient pas les normes sanitaires

Selon un rapport du Sénat, un quart des produits importés ne respecteraient pas les normes sanitaires imposées aux agriculteurs français. Et si la France reste actuellement le premier producteur agricole européen, cette situation pourrait ne pas durer, la faute notamment, à une baisse de renouvellement des générations chez les agriculteurs.

Le rapport d'information du sénateur LR, Laurent Duplomb, président du groupe d'étude agriculture et alimentation, démarre par une bonne nouvelle : « La France est incontestablement une puissance agricole de premier plan, représentant à elle seule près de 17 % de la production européenne ». Mais il s'agirait d'un classement en trompe-l'œil selon les élus de la Haute assemblée. Déjà, parce que si agriculture représente le troisième excédent commercial français après l'aéronautique et les cosmétiques, « sans le vin et les spiritueux, la France aurait un déficit commercial agricole de plus de 6 milliards d'euros » note le rapport.

« La France constatera son premier déficit agricole en 2023 »

Et surtout, comme le rappelle le groupe d'étude, la production agricole française repose « avant tout sur les terres et les hommes ». Deux indicateurs qui sont en chute libre. « L'agriculture et l'alimentation représentaient près de 12 % de l'emploi total en 1980 contre 5,5 % aujourd'hui, la chute étant expliquée essentiellement par le recul de l'emploi agricole, qui pourrait se poursuivre en raison des nombreux départs à la retraite à venir » (environ un tiers des exploitants ont 55 ans ou plus). « D'autre part, la surface agricole dédiée à l'agriculture a chuté en France de 17 % depuis 1961, soit près de 60 000 km², c'est-à-dire l'équivalent de la région Grand-Est » soulignent les élus de la chambre haute. En conséquence, « la France constatera son premier déficit agricole en 2023 » prédisent-ils.



Des importations qui ont doublé en 20 ans

Un recul qui s'explique, selon les sénateurs, par des écarts salariaux entre la France et ses voisins européens. « Le coût horaire français a augmenté de 58 % entre 2000 et 2017, presque deux fois plus rapidement qu'en Allemagne ». Mais aussi par une tendance à la « sur-réglementation qui se manifeste en France par des surtranspositions que ne réalisent pas d'autres pays européens ».

Les sénateurs du groupe d'études agriculture et alimentation s'alarment aussi du recours massif à l'importation des produits agricoles et alimentaires. « Depuis 2000, les importations ont été presque doublées en France (+ 87 %) tandis que les exportations, dans le même temps, augmentaient de 55 %. En définitive, les importations couvrent une part de plus en plus importante de l'alimentation des Français » observent-ils. En guise d'exemple, toujours selon le rapport sénatorial, près d'un fruit et légume sur deux consommés en France est aujourd'hui importé, comme 34 % des volailles et 25% de la viande de porc.

Concurrence déloyale

Autre problème mis en évidence par les sénateurs : le contrôle de conformité parcellaire des produits importés. « Entre 10 % et 25 % des produits importés en France qui ne respecteraient pas les normes minimales imposées aux producteurs français ». Sont principalement visés par « un risque pesticides » ; le thé de Chine (13 %), les piments de République dominicaine (16 %) ou des pistaches des États-Unis (20 %).

En 2014, un rapport de la Cour des Comptes révélait la non-conformité de produits importés pour les viandes fraîches de boucherie (17 %), pour les viandes fraîches de volaille (13 %), pour les produits à base de viande (25 %) et pour le lait cru ou traité thermiquement et les produits à base de lait (21 %). Une fraude qui concerne également le bio. En 2017, 17 % des contrôles physiques sur les produits issus de l'agriculture biologique se sont révélés non-conformes.

Les sénateurs déplorent que l'État dépense moins de 10 millions d'euros par an pour contrôler à l'importation les denrées alimentaires importées. Soit « moins d'une semaine de recettes que l'État encaisse au titre de Loto » comparent-ils.

Lien article :

<https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/agriculture-un-quart-des-produits-importes-ne-respecteraient-pas-les-normes>

